

Aide à la vieillesse, pourquoi?

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation**

Band (Jahr): **98 (1969)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aide à la vieillesse, pourquoi?

Comme chaque année, en octobre, les quêteurs et quêteuses des comités cantonaux de la « Fondation suisse pour la vieillesse » – ou, dans certains cantons, les lettres de sollicitation – demandent aux Suisses de tout âge de contribuer, par leurs dons, à cette grande œuvre sociale. Dans un pays comme le nôtre, où tout est prévu, réglé, assuré, ordonné... Pourquoi?

Parce qu'il y a près de 800 000 vieillards dans notre pays et qu'ils sont loin d'avoir tous davantage que la rente de l'AVS. Or celle-ci, chacun le sait, ne représente qu'un des trois piliers de la prévoyance sociale normale et complète. Les deux autres sont les caisses de retraite et l'épargne personnelle.

Nous vivons une période de transition qui est loin d'être terminée. Il y a encore d'anciens travailleurs qui ont quitté leur emploi avant l'introduction d'une caisse de retraite dans leur entreprise. Il y a ceux qui ont chômé avant la guerre ou qui n'ont été inscrits que peu de temps à une institution de prévoyance: ils n'en bénéficient que partiellement. Il y a les indépendants de condition modeste: les petits artisans, les petits paysans, certains intellectuels aussi, certains artistes, tous ceux que rien ne liait à une entreprise ou à une administration. Voilà pour le pilier «retraite».

Quant au pilier «épargne», il est encore plus mal en point: quel est le chômeur, le manœuvre, le père de famille nombreuse qui a pu économiser pendant les années de crise? Et même plus tard? Et il y a les malheurs qui, d'un seul coup, anéantissent une trop petite «fortune»: accidents, maladies, opérations, mauvais placements, cautionnements imprudents, responsabilité civile non couverte, etc. Et n'oublions pas non plus que le petit épargnant est toujours la première victime d'une dévaluation: qu'elle soit brusque et officielle ou simplement progressive, elle est toujours... effective.

Quand manquent un ou deux piliers dans un destin individuel, c'est la « Fondation suisse pour la vieillesse » qui doit leur substituer ses deux solides épaules: ses prestations en espèces et ses prestations en nature.

En 1968, près de 19 000 personnes ont été ainsi secourues, ce qui a exigé une dépense de plus de 4 millions. Si une catastrophe frappait une localité de 20 000 âmes, qui ne donnerait pas spontanément sa part pour leur porter secours? Ces 19 000 vieillards nécessiteux représentent l'équivalent d'une catastrophe permanente.

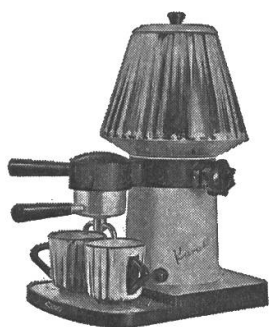
Mais ce n'est pas tout: il y a encore d'autres problèmes de la vieillesse, qui exigent aussi des millions. Ce sont ceux qu'imposent à toute personne âgée les impératifs pratiques de l'existence. Pour les résoudre, la « Fondation suisse pour la vieillesse » a introduit depuis longtemps un troisième

mode de secours: les prestations en services: offices d'information et de conseil ouverts à toute personne âgée, démarches, solutions des problèmes de logement, de ravitaillement, d'aide ménagère, de culture physique, des relations sociales, de l'occupation partielle, lutte contre l'isolement, etc.

Ainsi ce ne sont pas quatre, mais près de sept millions de francs que la Fondation a dépensé à bon escient pour nos vieillards en 1968. Et ce ne sont pas sept millions, mais bien davantage qu'il lui faudrait, pour faire face à l'augmentation constante de notre population âgée et contribuer efficacement à la maintenir, voire souvent à la remettre dans un sain équilibre social et économique.

Aide à la vieillesse, pourquoi? Parce que ça reste indispensable, non seulement aux bénéficiaires, mais à l'ensemble de la communauté dont ils font pleinement partie.

i p a



Cristallerie, porcelaine,
articles et appareils ménagers,
GRAND CHOIX SUR TROIS ÉTAGES
Liste pour cadeaux de mariage.

Bregger au Tilleul Fribourg



Alder & Eisenhut AG
8700 Küsnacht ZH

Téléphone (051) 90 09 05

77 ans d'expérience dans la fabrication

d'engins de gymnastique,
de sports et de jeux

Vente directe de la fabrique au client